



Centre de formation en Naturopathie, Phyto-Aromathérapie,
Réflexologie, Fleurs de Bach et Médecines naturelles
www.plantasante.fr

1



Le présent contrat (en application du livre IX du Code du travail et notamment des articles L. 6353-3 à L. 6353-7) est conclu entre les soussignés :

1. L'Ecole Plantasanté SARL, organisme de formation représenté par Christian BUSSE, Docteur en pharmacie et en ethnologie ou Elisabeth BUSSE, docteur en pharmacie. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 04246 67 auprès du Préfet de la Région Alsace. Numéro SIREN de l'organisme de formation : 511310666. Adresse de l'organisme de formation et siège social : 2A, rue du Maréchal Koenig 67210-Obernai

2. L'apprenant :

Nom	
Prénom	
Adresse	
Code Postal	
Ville	
E-mail	
Téléphone	



Les objectifs

Cette formation professionnelle s'articule en trois modules qui visent à vous faire acquérir des connaissances et des savoir-faire pratiques, tout en développant un savoir être et une éthique professionnelle vis-à-vis du conseil des clients.

Les objectifs de l'action concourant à l'adaptation ou au développement des compétences sont :

- ✓ Acquérir les savoir-faire pour la pratique du conseil en micronutrition avec les outils de l'entretien en micronutrition. Connaître les micronutriments et leurs rôles dans le métabolisme.
- ✓ Savoir mener un bilan nutritionnel, connaître le rôle des carences et excès en micronutriments dans notre époque.
- ✓ Savoir utiliser les questionnaires micro-nutritionnels ; dépister, hiérarchiser et restaurer les carences micro-nutritionnelles. Apprendre à guider et accompagner le client ou en prévention.
- ✓ Savoir utiliser les compléments alimentaires de micronutrition en pratique.

2

Cette formation s'inscrit dans une action d'adaptation des salariés à leur poste de travail, à l'évolution des emplois, ainsi que leur maintien dans l'emploi.

Dates, durée, effectif de la formation

- Dates de la formation :
 - Du samedi 06 au dimanche 07 juin 2026
 - Du samedi 20 au dimanche 21 juin 2026
 - Du samedi 04 au dimanche 05 juillet 2026
- Durée de la formation, nombre de jours, horaires de la formation :
9h à 12h30 à de 13h30 à 17h00, soit 42 heures de formation sur 6 jours.

(**Merci de préciser votre choix**)

- ☐ En distanciel
ou
☐ En présentiel

En cas d'absence, il est important de nous prévenir au préalable. (Si vous souhaitez que les supports de cours vous soient ponctuellement envoyés par La Poste, une participation aux frais d'envoi vous sera alors demandée).

- Effectif maximum pour les stages en présentiel : 25 personnes. Contrôle par fiches de présence avec les horaires.



Outils pédagogiques

En fonction de votre formation (et de votre choix, par exemple entre présentiel et distanciel), l'École Plantasanté mobilisera les outils pédagogiques les plus pertinents pour vous permettre de profiter au maximum de votre formation.

Votre formation vous donne accès à la **Plateforme Pédagogique** de l'École Plantasanté :

<https://www.plantasantecours.com/>

Vous retrouverez sur cet espace différents éléments pour vous permettre de profiter au maximum de votre formation. En fonction de la pertinence pédagogique, il pourra vous être proposé d'avoir à disposition la consultation des supports de cours, des QCM, des ressources complémentaires, les accès au « Présentiel en direct », l'accès aux Replays, et bien plus encore à découvrir !

De nombreux outils **méthodologiques et pratiques** vous seront également distribués tout au long du cursus.

3

Objet, nature et caractéristiques de l'action de formation

L'action de formation entre dans la définition prévue à l'article L.6313-1 de la sixième partie du Code du travail. En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation indiquée dans le présent document.

Nature de l'action de formation : actions d'adaptation et de développement des compétences.

Dans le présent contrat vous trouverez explicité :

- Les modalités de déroulement
- Les moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action et le contrôle des connaissances
- Les moyens pédagogiques et techniques
- Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action
- Le contenu de l'action de formation concourant au développement des compétences
- La sanction de la formation et type de certificat

Handicap et formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter (certaines informations sont disponibles sur le site plantasante.fr, et notre référent handicap, Philippe Busser reste disponible au 06.45.33.75.04)

Public cible et niveau de connaissances nécessaires

La formation est ouverte à tout professionnel de santé, professions médicales, paramédicales, thérapeutes, professionnels du bien-être (ou cherchant à le devenir) ; mais également à tous autres professionnels, salariés ou non, en recherche d'emploi ou indépendants, en reconversion, et souhaitant acquérir ou développer les compétences liées à cette formation.

Cette formation s'adresse à toutes ces personnes motivées ayant besoin de cette compétence et intéressées par la thématique :

- Professionnels (salariés ou indépendants)
- Personnes en reconversion professionnelle
- Personnes souhaitant élargir leur éventail de compétences



Pour profiter pleinement de la formation, l'École Plantasanté recommande le Niveau Baccalauréat. Toutefois, plus que l'obtention du diplôme du Baccalauréat ou de prérequis au niveau des compétences, cette mention correspond davantage à la capacité à assimiler des notions nouvelles, être en mesure d'organiser son travail personnel, gérer la prise de notes, et travailler en autonomie dans une certaine mesure.

En cas de doute, contactez-nous sur planta@plantasante.fr, ou sur le 06 45 33 75 04.

Formatrices, formateurs et rédacteurs

- **Céline DEBANT** (intervenante permanente), Licence Professionnelle Santé spécialité Visiteur Médical ; gestion du stress, conseillère en Fleurs de Bach et Réflexologue pluridisciplinaire Ecole Plantasanté ; Naturopathe ; D.U. Santé diététique et physionutrition ; Nutrition Micronutrition de l' Institut scientifique pour une nutrition raisonnée SIIN+ perfectionnement pratique, Dr Olivier Coudron.

4

L'encadrement

L'encadrement est exercé par **Christian BUSSER**, directeur de l'École, docteur en pharmacie et en ethnologie, ancien directeur de recherche, de laboratoire et producteur de plantes médicinales, ancien pharmacien d'officine, et formateur en Facultés de pharmacie, de médecine et d'ethnologie, et dans diverses écoles privées en phyto-aromathérapie, membre fondateur de l'Association française d'aromathérapie clinique (AFAC).

Lieu de l'action

A distance et/ou lors des stages en présentiel : **Ecole Plantasanté, 31 route de Grendelbruch 67560 ROSHEIM** sous réserve de modification du lieu des stages.

Prérequis

Avoir suivi un cours d'anatomie, physiologie, dysfonctionnements ou à travers une formation de naturopathie, de phyto-aromathérapie ou de réflexologie pluridisciplinaire de l'école Plantasanté ou professions médicales (infirmières, kinésithérapeutes, sage-femmes, pharmaciens, médecins, ostéopathes...).

Nous consulter pour suivre une formation d'anatomie sur 5 jours.

Dispense possible du 1er WE sur demande pour les naturopathes et professions de santé, mais une participation à ces 2 jours (sur les ingrédients des compléments alimentaires de micronutrition avec leurs fonctions, précautions ou contre-indications, interactions, associations à favoriser ou éviter, les marqueurs sanguins/urinaires, les signes cliniques d'excès ou de carence...) est hautement souhaitable pour profiter au maximum des enseignements et de la pratique.



Progression pédagogique de la formation

La formation comprendra un enseignement théorique sans rappel d'anatomie physiologie dysfonctionnements (voir prérequis) et laissera la place la plus importante aux enseignements dirigés et pratiques sur la base de cas pratiques avec de nombreux exemples de formulations « standard » ou idéales (comprenant tous les ingrédients recherchés) issues de nombreux laboratoires.

La formation est indépendante de tout laboratoire.

5

Note : le but de ces cours est d'apporter un socle de connaissances de base indispensable en micronutrition : il est indispensable de connaître le fonctionnement du corps humain pour optimiser les conseils d'hygiène de vie et de micronutrition dans le sens naturopathique et savoir les recommander dans chacun de ces dysfonctionnements. Le but de ce cours est aussi de savoir reconnaître les limites de la pratique, savoir conseiller aux clients de consulter leur médecin et d'éviter l'exercice illégal de la médecine : le micronutritionniste conseille par les techniques qui lui sont propres mais ne traite pas de pathologies ce qui relève de l'exercice médical.

Les termes utilisés dans ce qui suit ne concernent que les dysfonctionnements qui nous écartent du bien-être et en aucun cas les pathologies qui relèvent toutes de l'exercice médical.

WE 1 (2 jours) : Introduction à la micronutrition, définitions et carte d'identité des micronutriments – outils d'aide à la consultation de micronutrition

Après une introduction sur la micronutrition, des définitions et des aspects réglementaires, seront abordés tous les composés micro-nutritionnels :

- Vitamines.
- Minéraux.
- Acides aminés.
- Acides gras.
- Neuromédiateurs et hormones.
- Antioxydants.
- Probiotiques.
- Autres micronutriments.

Pour chaque élément présenté, seront donnés :

- Les fonctions dans le fonctionnement du corps humain.
- Les AJR/VNR.
- Les sources alimentaires.
- Des exemples de compléments alimentaires et points de vigilance pour bien les choisir.
- Les précautions ou contre-indications, interactions.
- Les associations à favoriser ou éviter.
- Les marqueurs sanguins/urinaires, les signes cliniques d'excès ou de carence

Présentation des outils d'aide à la consultation (permettant d'identifier des carences en micronutriments).

Enfin, à l'issue de ce premier week-end de formation, un premier exemple sous forme de cas pratique illustrera la hiérarchisation à appliquer lorsque de nombreuses carences sont détectées.

**WE2 (2 jours) :**

Micronutrition appliquée : système nerveux, troubles digestifs, immunité
 Présentation pour chaque application des différentes solutions que propose la micronutrition, appuyées de cas concrets.
 Système nerveux central et autonome, accompagnement du stress et de ses somatisations.
 Déprime, dépression, troubles de l'humeur.
 Agressivité, irritabilité.
 Sommeil, insomnie, fatigue.
 Mémoire et concentration.
 Compulsions, addictions (sevrage).
 Nutrition du cerveau.
 TDAH, troubles de l'attention.
 Somatisations : TFI (troubles fonctionnels de l'intestin) – en lien avec le point suivant.
 Troubles digestifs et MICI (maladies inflammatoires chroniques de l'intestin).
 Somatisations du stress.
 Troubles gastriques, hépatiques, intestinaux.
 Immunité
 Troubles de l'immunité.
 Maladies auto-immunes.
 Allergies.

WE 3 (2 jours) :

Micronutrition appliquée pour les dysfonctionnements suivants : circulation et métabolisme, appareil locomoteur, sport, la peau et les phanères, vie de la femme, personne âgée et anti-ageing
 Présentation pour chaque application des solutions que propose la micronutrition, appuyées de cas concrets.
 Gestion du poids, circulation et troubles métaboliques.
 Surpoids-obésité.
 Diabète, insulino-résistance.
 Dysfonctionnements circulatoires.
 Dysfonctionnements de la thyroïde.
 Appareil locomoteur.
 Arthrose, ostéoporose, douleurs, tendinites.
 Micronutrition du sportif.
 Préparation, récupération, besoins spécifiques du sportif (endurance, résistance).
 Dermatologie.
 Dysfonctionnements dermatologiques, altération des phanères.
 Vie de la femme et de l'enfant.
 Menstruations, grossesse, allaitement, ménopause, SOPK.
 Micronutrition de l'enfant.
 Micronutrition et personne âgée.
 Anti-ageing.
 Introduction à la micronutrition d'accompagnement du cancer (soins de support).
 Dysfonctionnements du système nerveux.

Précisions : L'ensemble du cursus abordera également les dysfonctionnements suivants :
 L'importance du microbiote, comment l'évaluer et l'optimiser ; système digestif et écosystème intestinal ; microbiote intestinal, probiotiques, prébiotiques, dysfonctionnements de la muqueuse.
 La protection cellulaire : stress oxydatif, inflammation, détoxification, glycation ; anti-oxydants, modulateurs de l'inflammation, de la détoxification, de la glycation.
 La communication cellulaire : Fluidité membranaire ; les AGPI ; l'équilibre acido-basique ; les oméga 3, les oméga 6, les alcalinisants, la chrono-alimentation.



Les fonctions cérébrospinales : les neurotransmetteurs, la neuro-inflammation ; du stress à la dépression ; les précurseurs de neurotransmetteurs ; les acteurs de la mémoire et du sommeil ; la fatigue et les déficits en fer et en magnésium.

Les fonctions circulatoires : de l'adiposité abdominale au diabète de type 2 ; le syndrome métabolique.

L'importance des anti-oxydants et des oméga 3 ; les modulateurs de l'insuline ; dysbiose et inflammation métabolique.

Le suivi de l'exécution du programme

Evaluations orales durant la formation et QCM à effectuer.

Appréciation des résultats : Certificat

La participation à cette formation permet l'obtention du certificat de réalisation correspondant.

Le certificat de réussite à la formation pourra vous être remis sur simple demande après votre oral de mise en situation professionnelle pendant le cours puis validation d'un QCM.

Connaissances transversales à l'ensemble des modules

A l'issue de la formation, grâce à notre pédagogie et à notre approche globale des matières enseignées, vous serez capables de mobiliser vos connaissances et de faire des liens dans de nombreuses disciplines transversales.

Conditions générales de rétractation, désistement, abandon, report, annulation

L'Étudiant.e dispose d'un délai de 14 jours, à compter de la date de signature du document d'inscription pour se rétracter sans frais, à condition que ce délai couvre la période avant le début de la formation. Dans le cas contraire, le délai de rétractation est limité au nombre de jours avant le début de la formation.

La demande devra être faite par email sur l'adresse email : planta@plantasante.fr, ou par courrier au 2A rue du maréchal Koenig 67210 Obernai.

Conditions applicables en cas de résiliation du fait de l'Étudiant.e :

- Si la formation débute dans moins de 10 jours au moment de la demande l'Étudiant.e sera redevable de 25 % du prix de la formation.
- Si la formation a déjà débuté l'Étudiant.e sera redevable de 50 % du montant des factures restant à émettre au moment de la demande.

Les arrhes resteront acquises par l'École Plantasanté.

Toute demande de report de formation faite par l'Étudiant.e pourra être étudiée. Les mêmes règles que les désistements s'appliqueront à cette dernière. Le report pourra se faire sous réserve de la disponibilité d'une session de formation similaire ultérieure.

En cas de force majeure (refus de congé pour formation par l'employeur / perte d'emploi ou mutation entre l'inscription et le début de la formation / maladie ou décès du stagiaire, d'un proche / interruption des transports empêchant le déplacement), tout remboursement des sommes avancées se fera exclusivement sur justificatif d'indisponibilité (document à en-tête signé par l'employeur ; justificatif des transports ; certificat médical ; attestation de décès).

**En cas de résiliation du contrat du fait de l'École Plantasanté :**

- Si la formation n'a pas encore débuté, le remboursement de l'intégralité des prestations payées et non réalisées sera effectué.
- Si la formation a déjà débuté, il vous sera proposé le remboursement des sommes avancées seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.
- Si la formation est reportée à une date ultérieure après votre inscription, un remboursement de l'intégralité des prestations payées sera possible, ou l'école conservera cette somme pour vous permettre de participer à une session ultérieure au programme identique ou valable pour toute autre formation.

Cas de différend

En cas de litige, les cocontractants conviendront, préalablement à toute action en justice, à une réunion amiable au siège de l'École Plantasanté sur les sujets litigieux, préalablement exposés à l'École Plantasanté par écrit.

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, voici les coordonnées du médiateur de la consommation dont relève l'organisme de formation : CNPM, médiation de la consommation - 27 Avenue de la Libération - 42400 SAINT CHAMOND - Tél. 09 83 24 74 88.

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés suite à la médiation, le tribunal de Strasbourg sera seul compétent pour régler le litige.



Modalités de paiement

La validation de votre inscription se fera après réception de votre dossier complet.

Pour le règlement de votre formation, vous êtes libres d'opter pour un règlement par **virement**, en **espèces**, ou par **chèque** à l'ordre de l'École Plantasanté (les chèques ne sont valables qu'un an après la date indiquée sur ces derniers).

L'étudiant s'engage à verser à l'École Plantasanté, au titre de sa participation à la formation, et en contrepartie des actions de formation réalisées, une somme correspondant aux frais de formation selon le tarif ci-dessous :

- Le tarif « **Inscription Individuelle** » est un tarif préférentiel qui s'applique à l'étudiant(e) lorsque celle-ci ou celui-ci finance personnellement sa formation : **600.00 €** net de taxes pour l'ensemble de la formation. (selon échéancier plus bas).

- Le tarif « **Convention de Formation Professionnelle** » :

Le tarif conventionnel est de 800.00 € net de taxes : voir convention (envoyée sur demande).

Ce tarif de référence s'applique à la formation continue des salariés : les conventions avec devis et tarif formation professionnelle concernent une prise en charge par l'employeur ou un organisme externe, par exemple dans le cas d'un financement par un OPérateur de COmpétences (OPCO), d'un financement par une entreprise, d'un plan de licenciement, ou de toute autre solution de financement par une structure tierce. Envoi des documents sur demande par mail sur l'adresse : planta@plantasante.fr. Les Congés Individuels de Formation (CIF) sont remplacés depuis 2019 par le PTP (projet de transition professionnelle) ; le PTP comme le compte personnel de formation (CPF) ne concernent pas les formations de médecine non conventionnelle.

Un accompagnement dans votre recherche de prise en charge financière (France Travail, OPCO, etc.) peut vous être proposé. Pour en connaître les modalités pratiques, merci de contacter le secrétariat de l'école Plantasanté : planta@plantasante.fr en exposant votre situation.

**Engagement par Virements à effectuer à l'École Plantasanté**

À remplir uniquement si la formation est financée par un tiers :

Formation **Micronutrition 2026** financée par :

Nom – Prénom : _ _ _ _ _

600,00 € net de taxes au total selon contrat :

10

Si vous optez pour un règlement par virement bancaire, les montants sont à régler sur le compte de l'École Plantasanté en indiquant comme libellé pour le virement :

« **MICRONUT** suivi du nom et prénom du stagiaire » (et non du payeur) :

Ecole Plantasanté :

BNP PARIBAS OBERNAI (01387)

19 RUE DU MARCHE

67210 OBERNAI

RIB : 30004 01387 00010091956 70

IBAN : FR76 3000 4013 8700 0100 9195 670

BIC : BNPAFRPPXXX

Selon Devis :

600,00 € net de taxes

Soit 42 heures de formation sur 6 jours.

**Échéancier de paiement**

Le règlement de la formation est ensuite prévu selon l'échéancier suivant :

Échéances entre le 1er et le 5 du mois

	Date	Montant
Échéance 1	<i>A l'inscription</i>	200,00 €
Échéance 2	01/06/2026	200,00 €
Échéance 3	01/07/2026	200,00 €
		Total Formation : 600 €

11

NB : Pour des raisons pratiques, il est préférable d'opter pour un règlement par virement bancaire. Toutefois, si vous le préférez, il est également possible de **régler par chèque, ou en espèces**, en respectant les échéances ci-dessus. Par ailleurs, il est également possible de régler votre formation en avance.



Centre de formation en Naturopathie, Phyto-Aromathérapie,
Réflexologie, Fleurs de Bach et Médecines naturelles

www.plantasante.fr

12

Devis de la formation Micronutrition 2026

Du samedi 06 au dimanche 07 juin 2026

Du samedi 20 au dimanche 21 juin 2026

Du samedi 04 au dimanche 05 juillet 2026

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, soit 42 heures de formation sur 6 jours.

Tarif : 600.00 € net de taxe



Le présent contrat prend effet à compter de la date de la signature et prendra fin le dernier jour de la formation selon programme.

Pour valider votre inscription, vous devez :

- **Envoyer 2 exemplaires signés de ce contrat à l'adresse suivante :**
ECOLE PLANTASANTE
2A rue du Mal Koenig
67210 OBERNAI

Un exemplaire signé par l'École Plantasanté vous sera rendu en début de formation.

13

- **Cocher la case suivante :**

- ☐ J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'École Plantasanté joint à ce contrat et l'avoir accepté.

Fait en double exemplaire à :

le :

Le stagiaire écrit de manière manuscrite, date et signe :

« **Lu et approuvé ; je m'engage à mettre en place un virement permanent selon l'échéancier ci-dessus** »

Signature du stagiaire :

Signature de Christian BUSSER, ou
Elisabeth BUSSER
Gérants de l'École Plantasanté

Je joindrai après le délai de rétractation :

- 1 chèque de 200 € à l'ordre de l'École Plantasanté pour valider mon inscription.

Pour le règlement de votre formation, vous êtes libres d'opter pour un règlement par **virement**, en **espèces**, ou par **chèque** à l'ordre de l'École Plantasanté (les chèques ne sont valables qu'un an après la date indiquée sur ces derniers).